

Dernières minutes CSE : Projet Synergie WORKPLACE

#ON VOUS DIT TOUT !

Lors du CSE du 21 mai dernier, une résolution invitant la direction à prendre en compte le souhait des collègues de rester dans la DSIBA et d'étudier les éventuelles pertes financières a été voté. Elle permettait d'éclairer les élus pour un vote définitif en CSE extraordinaire le 02 juin 2025.

MAIS.... En instance, les élus CSE ont dû s'exprimer sur un avis motivé de 3 pages comprenant de longues litanies, sans statuer sur une position pour ou contre le projet. Cet avis motivé étant majoritaire, et non unanime (vos élus CFE-CGC s'étant abstenus), il fait foi pour le CSE sans affirmation claire d'un positionnement responsable et argumenté.

Si l'avis motivé avait permis de clarifier le positionnement du CSE, vos élus auraient voté **POUR**. La CFE-CGC souligne sa volonté de s'engager pour un projet dont la **pertinence économique et financière** a été démontrée, et pour lequel **l'accompagnement** proposé répond aux attendus d'un dialogue social attentif aux **situations individuelles et collectives**. Enfin, les élus CSE resteront vigilants quant à **la transformation de la DISFE et le périmètre de ses compétences**.

ASC : UNE PREMIÈRE VERSION À AMENDER

La CFE-CGC a salué et validé le travail de la commission ASC (Activités Sociales et Culturelles) malgré quelques réserves. La commission est partie d'une feuille blanche et a proposé une panoplie de prestations (Carte Cadeau à la rentrée, panier gourmand en fin d'année, subventions de billetteries et d'associations locales....).

Pour rappel, en 2025, le CSE Etablissement va gérer uniquement 10% du budget annuel soit une soixantaine d'euros par postier (les 90% ont été transférés au CSE central pour tous les sujets de restaurations, colonies de vacances, aides pécuniaires, logements, etc...).

Afin de répondre à vos attentes, la CFE-CGC préconise une évaluation via un questionnaire de satisfaction des offres proposées pour ne retenir que celles que vous aurez plébiscitées.



**CFE
CGC**
Groupe La Poste

TÉLÉTRAVAIL : LES VENTS CONTRAIRES SOUFFLENT FORT À ICV

Après un déploiement volontariste du Télétravail du Groupe la Poste pour faire face à la crise COVID et à des évènements exceptionnels comme les JO 2024, **les négociations sur l'accord Télétravail du Groupe démontrent une posture désormais beaucoup plus frileuse sur le sujet.** Par exemple, dans le cadre du déménagement subi par les collègues ayant intégré ICV, l'octroi d'un 3ème jour de télétravail avait facilité l'adhésion au projet et garantissait l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle.

Ce principe est remis en cause et, à ce titre, **la CFE-CGC souhaite une restitution de l'étude d'impact mise en œuvre lors du passage à 3 jours de télétravail.** Notre organisation alerte sur les conséquences d'un retour aux 2 jours télétravaillés sur un site où des conflits de places et de restauration sont déjà apparus.

Dans l'attente des éléments utiles, **la CFE-CGC sollicite le report du retour à 2 jours de télétravail et à minima, la mise en place d'une période intermédiaire avec 3 jours de télétravail 1 semaine sur 2.**

LES NAO : AUGMENTATIONS A LA DSIBA... OU PAS !

A la DSIBA, cette année, **aucune augmentation annuelle ne serait en dessous de 2%.** Initiative louable mais irréalisable avec une enveloppe de 1,3%. **Le choix a été fait de n'augmenter qu'une partie des collègues et maintenir tous les autres à ZERO.** La CFE-CGC désapprouve cette approche consistant à sacrifier les uns pour mieux « reconnaître » les autres. Nous nous interrogeons sur les critères retenus pour les personnes augmentées

La CFE-CGC, qui n'a pas signé l'accord NAO le jugeant en deçà des légitimes attentes des postiers, rappelle que l'enveloppe de revalorisation doit être répartie dans le respect des critères fixés par l'entreprise et ne peut être une variable d'ajustement salarial.



Pour partager sur tous ces sujets & répondre à toutes vos remarques ou questions, **rejoignez nos HMI Teams où vous êtes déjà plus de 300 à vous être connectés** les 3 Avril et 5 Juin. Merci de votre confiance !